Certificat d'aptitude professionnelle.

Numéro d'inventaire : 2007.05984
Auteur(s) : Pascal Kern
Type de document : diplôme
Éditeur : Ministère de l'Education (Paris)
Date de création : 1985
Description : Feuille de papier fort, froissée. Trace de pliure. Cadre de frise à motifs géométriques. Texte imprimé avec mentions manuscrites à l'encre noire. Paraphes. Timbre à l'encre. Texte imprimé au verso.
Mesures : hauteur : 211 mm ; largeur : 297 mm
Notes : Diplôme de C.A.P. de "Menuisier du Bâtiment et de l'Agencement" délivré le 27 juin 1985. Mention complémentaire vierge au verso.
Mots-clés : Diplômes professionnels
Génie civil, secteur de l'énergie
Filière : Enseignement technique et professionnel
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Académie de VERSAILLES
Département de l'ESSONNE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Menuisier du Bâtiment
et de l'Agencement

Délivré à Monsieur KERN, Pascal, Patrick
né le 10 décembre 1967 *à* Montreuil (SEINE ST DENIS)
conformément au Code de l'Enseignement technique, au Code du Travail, à la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'Enseignement technologique, à l'arrêté ministériel réglementant l'examen et à la délibération du jury en date du 27 JUIN 1985

Le Commissaire de la République,
POUR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE EMPÊCHÉ, L'INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.
R. BOUTANQ

INSPECTION ACADÉMIQUE DE L'ESSONNE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Signature de l'impétrant :

NOTA. — Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police du lieu de sa résidence.